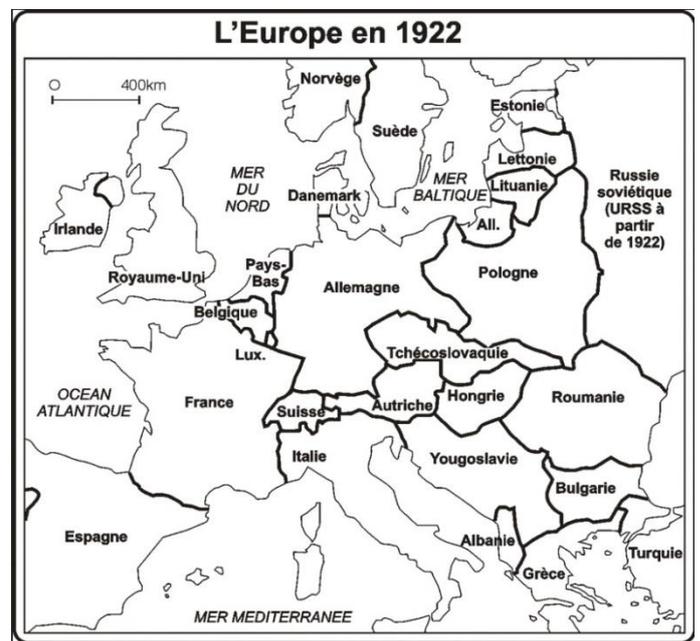
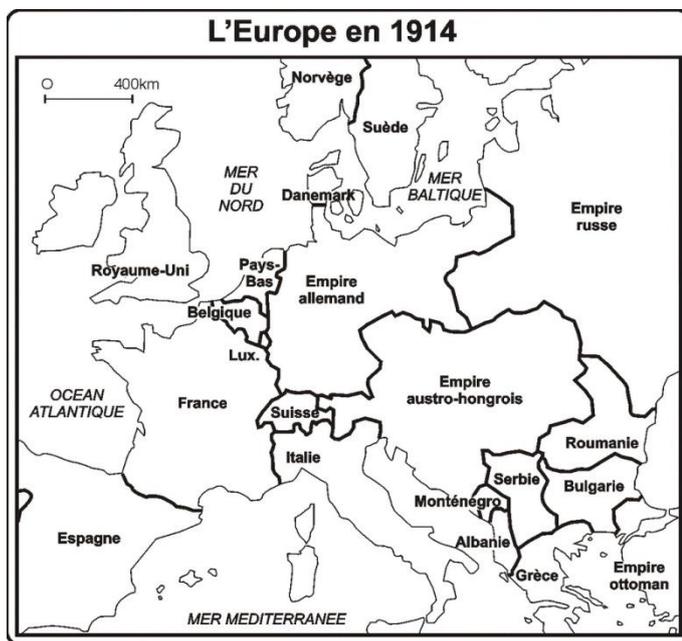




- Je connais le bilan humain, économique et moral de la 1^{ère} guerre mondiale
- Je connais les clauses du Traité de Versailles
- Je connais les changements politiques, territoriaux de la guerre

Vocabulaire : gueules cassées, diktat, démilitarisation, réparation, République de Weimar



Le traité de Versailles (extraits)

« Articles 42 et 43. Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications sur la rive gauche du Rhin et sur la rive droite sur 50 km ainsi que d'y entretenir ou d'y rassembler des forces armées.

Article 51. Les territoires cédés à l'Allemagne par le traité de Francfort du 1^{er} mai 1871 redeviennent français.

Article 87. L'Allemagne reconnaît l'indépendance de la Pologne et renonce à tout droit sur les territoires qui lui sont attribués.

Article 119. L'Allemagne renonce en faveur des principales puissances alliées à ses droits sur ses colonies.

Article 160. L'armée allemande ne pourra dépasser 100 000 hommes.

Article 171. La fabrication de tanks lui est interdite.

Article 198. Les forces armées allemandes ne pourront comprendre aucune aviation.

Article 231. L'Allemagne reconnaît qu'elle et ses alliés sont responsables de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés.

Article 232. Les gouvernements alliés exigent que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des alliés et à ses biens.

Article 428. Les territoires allemands situés à l'ouest du Rhin seront occupés par les troupes des puissances alliées pendant une période de 15 années. »

Extrait du traité de Versailles, juin 1919.

Le point de vue allemand sur le traité de Versailles

Jamais n'a été infligée à un peuple, avec plus de brutalité, une paix aussi accablante et aussi ignominieuse qu'au peuple allemand le traité de Versailles. Dans toutes les guerres des derniers siècles, des négociations entre vainqueurs et vaincus avaient précédé la conclusion de la paix. Mais une paix sans négociations préalables, une paix dictée comme celle de Versailles, c'est comme quand un brigand reverse à terre un miséreux et le contraint ensuite à lui remettre son porte-monnaie.

Von Bülow, homme politique et diplomate allemand, *Mémoires*, Plon, 1931.